
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021- 412 DU 28 JUILLET 2021

portant nomination au Ministère de l'Économie et des
Finances.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre d'Etat,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 juillet 2021,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Économie et des Finances dans les fonctions ci-après :

- Secrétaire général du ministère
monsieur **Alban BESSAN**
- Directeur adjoint de Cabinet
madame **Adidjatou HASSAN ZANOVI**
- Conseiller technique au suivi des notations et projets structurants
monsieur **Armand OLOGOUDOU**
- Conseiller technique au Budget
monsieur **Macaire AGBANTE**

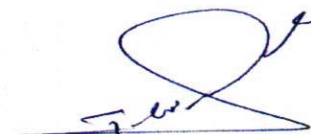
- Directeur national du Contrôle financier
monsieur **Eric YETONGNON**
- Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique
monsieur **Oumara Karimou ASSOUMA**
- Directeur de la Production des Comptes à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
monsieur **Soumanou ADODO**
- Trésorier général de l'État à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
monsieur **Félicien DAKODO**
- Directeur général de l'Économie
monsieur **Aristide MEDENOU**
- Directeur général des Participations de l'État et de la Dénationalisation
madame **Christelle YEBE**
- Directeur général du Secteur financier
monsieur **Adam AFFO DENDE**
- Directeur général du Financement du Développement
monsieur **Victorien Yaovi EDE**

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

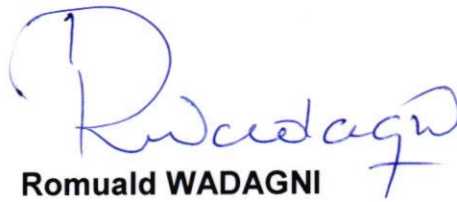
Fait à Cotonou, le 28 juillet 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances, Ministre d'État,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSES 12 ; JORB 1.